

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIERS

« LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

MERCREDI 6 AVRIL 2022

SALLE SAINTE URSULE – 18H30

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

**Devenez
acteur, actrice
de votre ville!**



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

- 1/ Présentation de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 1 – Le vivre ensemble et le lien social – et échanges**
- 2/ Présentation de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 2 – Les enjeux de la transition écologique et énergétique – et échanges**
- 3/ Présentation de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 3 – L'identité des quartiers – et échanges**
- 4/ Proposition de sujets par la Ville**

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Tableau de suivi de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 1 - Le vivre ensemble et le lien social

Annexe 3 – Tableau de suivi de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 2 - Les enjeux de la transition écologique et énergétique

Annexe 4 – Tableau de suivi de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 3 - L'identité des quartiers

Annexe 5 – Présentation projetée

Les membres du Conseil de quartiers sont placés autour d'une table rectangulaire et se font face. Leurs noms sont indiqués sur des chevalets. Afin de faciliter les échanges, ils disposent chacun d'un dossier comprenant les tableaux de suivi de l'analyse des propositions sur les trois thèmes, un calendrier et des feuilles pour la prise de note.

Introduction

Christian Millet-Barbé, Adjoint de quartier, souhaite la bienvenue aux participants. Il informe le Conseil de quartiers des membres excusés pour la séance, en précisant que plusieurs sont absents pour raison de santé : pour le collège habitants, Nicolas Arosteguy, Carole Dalla Torre, André Davant, Isabelle Deyherabehre, Patrick Giblin, Stéphanie Landriau, Karim Mohamedi ; pour le collège acteurs locaux, Prunelle Giordano, Noémie Gouzil, François Iraola, Jean-Louis Barthelemy et Audrey Dallez ; pour le collège élus, Juliette Brocard. Il présente David Tollis, Directeur général des services, et Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services techniques.

Il rappelle que cette séance constitue la quatrième étape de la définition de la feuille de route du Conseil de quartiers. En accord avec le Bureau, compte tenu de la densité des sujets, il a été décidé d'organiser deux réunions au lieu d'une seule, pour cette étape : une réunion en avril pour présenter l'analyse portée par la Ville et échanger avec les services afin d'amorcer la sélection des axes ; puis une réunion en mai pour arrêter les 10 axes maximum de travail qui constitueront la feuille de route du Conseil de quartiers et créer les groupes de travail dédiés. La démarche permettra aussi à chacun de prendre le temps de la réflexion entre les deux réunions. Le Conseil municipal votera la feuille de route en juillet. Il souligne le travail riche fourni par le Conseil de quartiers, qui s'est beaucoup mobilisé. 60 axes de travail ont été proposés sur les trois thèmes développés.

Il annonce l'ordre du jour :

- Présentation par les services municipaux, de l'analyse des axes de travail identifiés par le Conseil de quartiers thème par thème, et proposition de sujets ;
- Echanges et préparation des choix au regard des critères.

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès de M. le Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers, indique que le compte-rendu de février a fait l'objet de demandes de modifications :

- Monsieur Indaburu a demandé, page 12 – colonne IDENTIFICATION D'AXES DE TRAVAIL – point 2.12, d'écrire « Créer un lien piéton/vélo entre le chemin de Fortune et le passage existant sous le pont de l'autoroute à St-Frédéric » (ce lien d'environ 300 mètres constituerait un raccourci entre Arroussets et le centre-ville) au lieu de « Créer un passage piéton/vélo entre le chemin de Fortune et le pont de l'autoroute » ;
- Il a aussi demandé, page 12 – colonne PRIORISATION – point 2.C, de signaler que la notion citée « mieux se déplacer » correspond à un des trois axes du PDU Pays Basque-Adour période 2020-2030 ;

- Madame Michel-Poisson a demandé, page 6 – thème 3 – restitution de la table ronde « identité des quartiers » - alinéa 3B - de remplacer « services municipaux de proximité » par « services publics de proximité », afin d'inclure certaines antennes comme la CPAM, la CAF, etc.

Personne ne s'oppose à ces modifications. Le compte-rendu de la réunion du 23 février 2022 sera donc modifié en conséquence. Il sera envoyé aux membres ainsi validé et sera publié sur le site internet de la Ville avec ces modifications.

Il présente le déroulé de cette séance. David Tollis et Jean-Baptiste Marinot vont effectuer une restitution de l'analyse des propositions émises réalisée par les services de la Ville. Les thèmes seront abordés les uns après les autres. Ils seront traités en 50 minutes chacun, avec un temps de présentation suivi d'un temps d'échange.

Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville de Bayonne, explique qu'il a été remis à chaque participant un dossier comprenant 3 tableaux de suivi, un par thème. Ils regroupent au total les 64 propositions émises par le Conseil de quartiers, qui figuraient dans le compte-rendu de février, et qui ont été classées en fonction des enjeux prioritaires dégagés. Chaque enjeu et chaque proposition ont été numérotés afin de faciliter le suivi et les échanges. Les tableaux comprennent une colonne avec les critères déjà présentés, à savoir la compétence de la Ville, l'intérêt général, les enjeux de la transition écologique et énergétique et la temporalité du mandat de deux ans du Conseil de quartiers. Une autre colonne traduit en couleurs le résultat de l'analyse de la Ville répartie en quatre catégories :

- Proposition qui peut être étudiée et mise en œuvre (**vert**) ;
- Proposition en lien avec une compétence communautaire pour échanges avec la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) (**orange**) ;
- Proposition déjà mise en œuvre par la Ville (**violet**) ;
- Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre (**rouge**).

Dans le présent compte-rendu, les intitulés des propositions d'axes sont retranscrits dans la même couleur que celle figurant dans la colonne « analyse de la Ville » du tableau de suivi présenté. Les propositions catégorisées en violet ou en rouge ne pourront pas être choisies comme axe de travail dans la feuille de route du Conseil de quartiers (sauf mention particulière retranscrite).

Elle invite les participants à prendre la parole pour poser des questions ou obtenir des précisions, afin de bien comprendre comment l'analyse a été réalisée.

Jean-Baptiste Marinot rappelle que l'analyse des services n'a pas porté sur la qualité des projets, mais sur leur faisabilité technique et/ou administrative.

1/ Présentation de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 1 – Le vivre ensemble et le lien social – et échanges

Jean-Baptiste Marinot reprend les 12 propositions d'axes de travail regroupées dans trois enjeux prioritaires.

Enjeu 1.A – Créer des toilettes publiques

Axe 1.1 : Créer des toilettes publiques type sanisette, côté Bergeret, au pied du pont de Grenet et haut de la rue Maubec et Arrousets, les abords de la gare, la place de la république

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services. Des questions se posent uniquement quant à l'emplacement en haut de la rue Maubec.

Enjeu 1.B – Développer l'animation de quartiers, le lien social, le vivre ensemble (créer des maisons de quartiers, organiser des jeux inter-quartiers, créer un city-stade, utiliser l'Atalante)

Axe 1.11 : Réaliser un état des lieux de la voirie piétonne sur St Bernard, axe Laharie, où les trottoirs étroits compliquent les déplacements

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services. Le chemin de Laharie présente effectivement déjà des difficultés en termes de circulation douce.

Axe 1.12 : Organiser des jeux inter-quartiers pour créer une dynamique et une identité à chaque quartier

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 1.2 : Créer des maisons de quartier à St Bernard et à Arrousets (lieu pour les associations + présence hebdomadaire de services publics)

Concernant St-Bernard, la création d'une maison de quartier est un sujet assez complexe qui se réfléchit à long terme. Il existe déjà des offres telles que la MVC. Concernant Arrousets, une maison de quartier existe déjà à proximité, au Séqué. L'association qui gère et anime le site est très active. Christian Millet-Barbé ajoute qu'elle est ouverte aux habitants d'autres quartiers.

Axe 1.3 : Développer une piste cyclable sur tous les quais de l'Adour, ce qui relierait les quatre quartiers

Cette action et la place du quai Bergeret reviennent assez souvent. Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services, si ce n'est la question sensible de la place de la voiture sur les quais de l'Adour. Joseba Erremundeguy souligne que certains habitants du quartier sont très attachés au fait de pouvoir stationner sur le quai Bergeret. Cependant, la Ville souhaite faire évoluer les consciences. Christian Millet-Barbé confirme que des améliorations doivent être apportées au quai Bergeret, notamment pour la circulation piétonne et cycliste. Il rappelle que la commission sécurité routière du conseil

local de sécurité et de prévention de la délinquance de Bayonne a dressé le même constat, quand elle a effectué une tournée en vélo sur les deux rives.

Une Conseillère de quartiers a l'impression que dans les villes qui ont vraiment fait le choix de créer des parking-relais et de supprimer la circulation en centre-ville, les habitants et visiteurs sont plutôt contents. Jean-Baptiste Marinot répond que Bayonne le fait déjà, avec la piétonisation du petit et du grand Bayonne. Le retour des commerçants est très positif et les usagers demandent de continuer la piétonisation du centre-ville. Joseba Erremundeguy ajoute que des parking-relais existent. Christian Millet-Barbé indique qu'il serait intéressant de regarder s'il reste des abonnements disponibles dans le parking Belfort, pour les habitants du quai Bergeret qui le souhaiteraient.

Axe 1.4 : Etudier la mise en sens unique de la rue d'Arrousets

Les services ont émis un avis défavorable au regard des difficultés existantes. Mais l'idée n'est pas à écarter. Elle doit être étayée d'études concrètes sur la circulation, la sécurité routière et la mobilité dans la totalité du quartier.

Un Conseiller de quartiers souligne aussi le problème de la circulation des poids lourds, limitée normalement aux camions de 3.5 tonnes. Il s'étonne de voir régulièrement y circuler des camions de 40/45 tonnes. Christian Millet-Barbé répond que certains poids-lourds amènent les matériaux de construction pour les travaux alentours. Mais il reconnaît aussi un problème de conflit d'usage. Il se réjouit que ce point puisse finalement être étudié, car les habitants du quartier subissent de vraies nuisances liées à la circulation et à la vitesse.

Une Conseillère de quartiers suggère d'élargir les trottoirs, de mettre des pistes cyclables et de rétrécir les voies de circulation. Jean-Baptiste Marinot répond que cette solution pourrait figurer dans les études. Passer en sens unique, sans réduire la largeur des voies dédiées aux voitures, entraînerait des problèmes de survitesse. Une autre Conseillère de quartiers suggère, dans un premier temps, de créer une ligne continue sur la rue d'Arrousets, pour empêcher les voitures de dépasser. Christian Millet-Barbé souligne également l'intérêt d'harmoniser la vitesse sur cette rue qui comprend trois secteurs de vitesse différente. Jean-Baptiste Marinot précise que la rue comprend beaucoup d'accès riverains et que ligne continue interdit tous les tourne-à-gauche. Il confirme la possibilité de renforcer la signalisation notamment sur l'interdiction de doubler en ville, d'harmoniser la vitesse et de mettre une ligne continue dans les secteurs qui le permettent ou qui le nécessitent. Christian Millet-Barbé signale que les maires ont désormais la possibilité d'installer des radars.

Axe 1.5 : Etudier la création de chemins de randonnée

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 1.7 : Créer un city stade avec un fronton sur St Bernard et Arrousets

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services. Il faudrait peut-être se poser la question de savoir si le city stade est vraiment l'offre la plus adaptée pour

répondre à tous les besoins et pour favoriser l'usage par tous les publics, notamment les jeunes filles.

Axe 1.8 : Créer une maison de quartier dans les locaux de l'ancienne Atalante et/ou un lieu culturel, atelier pour enfants, etc.

La Ville estime que la MVC assure déjà ces missions et n'a pas de projet de maison de quartier sur l'ancien site de l'Atalante.

Une Conseillère de quartiers demande quels sont les projets culturels prévus sur ce site. David Tollis répond que M. le Maire s'est engagé à ce que l'ancien Atalante garde une destination culturelle. Lors du précédent mandat, deux associations ont présenté des projets en ce sens, projets étudiés par la Ville. Cependant, les locaux sont très vétustes et des travaux considérables sont nécessaires avant de pouvoir accueillir un nouveau projet associatif. Aucune commission de sécurité ne validerait aujourd'hui l'accueil du public dans ce lieu. Il faut définir une programmation de travaux et de financements. Une autre Conseillère de quartiers demande si la Ville a pour projet de détruire le bâtiment. David Tollis assure que non.

Axe 1.9 : Créer une piste cyclable axe pont St Esprit/haut Maubec

La Ville a eu du mal à identifier le lieu proposé. S'il s'agit de la rue Maubec, aménager le bas de la rue où se trouve un sas avec un sens unique pour les voitures et un double sens pour les bus, sera difficile. Vu la largeur de la voie, aménager une piste cyclable est difficilement imaginable. La Ville travaille à améliorer la signalisation pour indiquer que les vélos peuvent remonter la rue, à aménager un double feu et à empêcher des voitures ventouses de se garer sur la piste cyclable.

Axe 1.6 : Etudier la faisabilité et les conséquences de la suppression de la circulation sur le pont St Esprit comme ce fut le cas pendant les travaux, pour décongestionner le quartier notamment la gare

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Un Conseiller de quartiers rappelle qu'une pétition contre la fermeture du pont St-Esprit, menée par les commerçants et habitants de St-Esprit, a rassemblé 1 000 signatures. Jean-Baptiste Marinot répond que l'étude de faisabilité embrassera toutes les composantes impactées par une telle décision.

Enjeu 1.C – Etudier la gentrification/avoir une vraie réflexion sur ce sujet (inquiétude sur l'augmentation des prix de l'immobilier, le maintien du lien et de la mixité sociale)/étudier des pistes comme la préemption

Axe 1.10 : Faire une étude sur la gentrification de St Esprit, suite au renouvellement total de la population

La Ville s'est emparée de ce sujet en œuvrant pour une forte mixité sociale dans les quartiers, notamment via le plan local de l'habitat (PLH). Christian Millet-Barbé propose que

le Conseil de quartiers soit informé des obligations imposées par ce PLH sur le quartier en matière de logement social. Il assure que la Ville souhaite que les habitants puissent continuer à vivre dans ce quartier, qu'ils puissent bien se loger et de manière abordable. Joseba Erremundeguy ajoute que le terme « gentrification » est parfois contesté et sociologiquement difficile à définir.

Un Conseiller de quartiers demande si le Conseil de quartiers peut émettre des propositions pour favoriser le logement des locaux. Jean-Baptiste Marinot répond que plusieurs outils existent, que ce soit dans la location sociale ou dans l'accès sociale à la propriété. Il prend l'exemple du bail réel et solidaire (BRS), très utilisé sur la côte basque. Les personnes sont propriétaires de leurs logements, mais pas du foncier pour lequel elles paient une redevance d'un montant de 1 à 3 € du mètre carré. Ce système permet de faire baisser le coût de l'accès. Christian Millet-Barbé explique que la Ville a retenu cette proposition émise par le comité ouvrier du logement (COL) il y a quelques années. Joseba Erremundeguy indique que l'immeuble « La vigilante », habitat participatif construit par le COL, est commercialisé en BRS. Il ajoute que très récemment, la CAPB a voté une mesure de compensation pour lutter contre le développement des meublés touristiques. Une Conseillère de quartiers demande comment la transmission s'opère avec un BRS. Christian Millet-Barbé répond que le résident est propriétaire de son logement. Il peut le vendre. Le bail lié au foncier est alors transmis à l'acheteur.

Une Conseillère de quartiers s'interroge sur le nombre de logements sociaux proposés. Une vraie inquiétude existe, comme s'il était impossible de faire quelque chose face à cette situation. Joseba Erremundeguy répond que la CAPB déploie actuellement des mesures assez fortes, comme cette mesure de compensation qui n'existe qu'à Paris et Bordeaux. En parallèle, elle mène un travail de lobbying auprès des parlementaires sur l'encadrement des loyers. Le territoire est volontaire pour expérimenter un tel dispositif. La volonté est vraiment de permettre à tout le monde de se loger dignement. Christian Millet-Barbé souligne le caractère fort de la mesure de compensation. L'encadrement des loyers viendra mettre fin à la surenchère existante.

2/ Présentation de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 2 – Les enjeux de la transition écologique et énergétique – et échanges

Jean-Baptiste Marinot reprend les 24 propositions d'axes de travail regroupées dans quatre enjeux prioritaires.

Enjeu 2.A – Renforcer la nature en ville (végétaliser les espaces, faire participer les citoyens aux plantations)

Axe 2.1 : Végétaliser le quai Bergeret

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services. Ce sujet ne peut pas être décorrélié de la question de la place de la voiture.

Axe 2.5 : Planter plus d'arbres

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 2.6 : Créer un « jardin citoyen » sur espace public (laisser un espace où les gens viennent planter ce qu'ils veulent, sans que l'espace soit associatif ou un jardin partagé)

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services. Le Conseil municipal délibèrera le 7 avril sur les permis de végétaliser. Christian Millet-Barbé précise que la Ville travaille sur cet outil pour que les citoyens puissent s'en emparer.

Axe 2.7 : Augmenter le nombre de composteurs/voir si une collecte collective des composts est possible

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services. Le conseil municipal délibèrera le 7 avril sur une convention avec le syndicat Bil Ta Garbi, qui gère les déchets et aide la Ville à animer des formations sur le sujet. Les collectes collectives sont une compétence de la CAPB. Le Conseil de quartiers peut saisir la Ville qui transmettra à la CAPB.

Axe 2.8 : Habiller les poubelles

La gestion, l'exploitation et l'entretien des containers est une compétence de la CAPB. Le Conseil de quartiers peut saisir la Ville qui transmettra à la CAPB.

Une Conseillère de quartiers signale que dans une commune du Var, les poubelles sont habillées de photos de la végétation locale. La population respecte plus les poubelles. Cette solution n'est pas très onéreuse. Jean-Baptiste Marinot confirme que l'habillage des poubelles joue favorablement sur le comportement de certaines personnes.

Enjeu 2.B – Améliorer et optimiser l'éclairage public

Axe 2.10 : Revoir l'éclairage chemin Laharie

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 2.9 : Etudier la diminution de la pollution lumineuse (éclairage led, etc.)

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Enjeu 2.C – Mieux se déplacer, fluidifier et favoriser les mobilités douces (vélo, piéton, bus) : améliorer les cheminements piétons, améliorer les circulations vélos, améliorer la signalétique des pistes cyclables, relier les quartiers du Conseil de quartiers

Axe 2.11 : Aménager le quai Bergeret (piétons, pistes cyclables)

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 2.12 : Créer un lien piéton/vélo entre le chemin de Fortune et le passage existant sous le pont de l'autoroute à St Frédéric (ce lien d'environ 300m constituerait un raccourci entre Arrousets et le centre-ville)

La Ville essaie d'y travailler. Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services, si ce n'est le fait d'être propriétaire du foncier. La Ville est actuellement en discussion pour trouver une solution.

Un Conseiller de quartiers rappelle que la question porte sur le domaine de St-François. Si la Ville en devient propriétaire, il faudra juste débroussailler et empierrer ce passage de 300 mètres. Jean-Baptiste Marinot explique que la Ville a été informée de la mise en vente par la réception d'un compromis de vente. Elle ne peut pas préempter. Le domaine se trouvant en zone N (zone naturelle), seule la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) peut le faire. Des discussions sont engagées pour acheter une bande de terrain permettant de créer un bout de liaison. Pour assurer la continuité, la Ville doit aussi entrer en contact avec la fondation qui possède l'autre terrain.

Axe 2.13 : Créer un raccourci entre le chemin Trouillet et le bois d'Arrousets pour éviter un détour

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services, si ce n'est la maîtrise foncière liée à la création de ce raccourci.

Un Conseiller de quartiers demande s'il serait possible de négocier avec Bouygues, qui construit actuellement sur le secteur. Jean-Baptiste Marinot répond que cette option fait partie des solutions identifiées par les services.

Axe 2.14 : Créer la continuité de la piste cyclable entre St Bernard et le sud des landes

Se pose essentiellement la question du quai Bergeret et du passage sous l'autoroute. Concernant Arrousets, l'étude Duhau n'a pas été encore retrouvée. La question de la maîtrise du foncier se posera.

Axe 2.15 : Aménager des pistes cyclables qui soient pratiques pour la vie quotidienne

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 2.16 : Remettre en état le chemin de halage entre St-Frédéric et Arrousets

Si les difficultés peuvent être résolues, il sera possible de revenir sur ce sujet plus tard. Christian Millet-Barbé signale que résoudre ces difficultés peut prendre du temps.

Axe 2.17 : Etudier la circulation/voirie pour rejoindre la rue d'Arrousets à St-Esprit (voie très dangereuse et très passante – à l'étude : passer en sens unique, dans le sens sud des landes vers Bayonne)

Cet axe rejoint les discussions précédentes sur la rue d'Arrousets.

Axe 2.18 : Créer des voies centrales banalisées (chemin Trouillet, rue d'Arrousets)

Il s'agit de réduire la largeur de la route, ce qui aura pour effet de réduire la vitesse.

Axe 2.19 : Améliorer la signalétique des pistes cyclable et la signalétique directionnelle

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 2.20 : Développer la fréquence des transports en commun à Arrousets et St Bernard (une seule ligne sur ce quartier avec un bus par heure)

Il s'agit d'une compétence de la CAPB. Mais la question des mobilités est au cœur des réflexions. Le Conseil de quartiers pourrait apporter une contribution qui sera transmise à la CAPB.

Un Conseiller de quartiers demande comment faire remonter ce besoin. Joseba Erremundeguy répond que l'idée est de prendre la question dans sa globalité, en partant du besoin existant dans les quartiers. Les réponses passent peut-être par d'autres solutions que l'augmentation des fréquences. Jean-Baptiste Marinot demande de faire remonter aussi les difficultés sur les horaires de bus, ce qui permettra à la Ville d'y travailler avec le syndicat des mobilités. Un Conseiller de quartiers pense que le sujet doit être une priorité, compte-tenu de l'urgence climatique. Les déplacements doux sont à favoriser. Marie-Anne Delobel rappelle que même si la Ville ne peut pas apporter les réponses, le Conseil de quartiers peut s'approprier un questionnement et le faire remonter dans les bonnes instances.

Axe 2.21 : Etudier les sens de circulation à Arrousets et St Bernard, zones pavillonnaires pour désengorger les villes (sens entrant ou sens sortant) et remettre en état des routes si nécessaire avant d'envisager la circulation

Le sujet a déjà été évoqué.

Axe 2.3 : Créer des randonnées urbaines (boucles entre les quartiers)

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 2.4 : Créer une passerelle entre le rail bayonnais et le square Marquisat

La Ville travaille sur ce sujet. Les négociations avec les propriétaires ayant toujours échouées, M. le Maire a demandé d'étudier la possibilité d'une expropriation pour la partie permettant de créer cette passerelle.

Enjeu 2.D – Créer des lieux de rassemblement pour se retrouver

Axe 2.2 : Aménager un espace vert public à Arrousets

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services, le tout étant de définir où aménager cet espace.

2.E – Autres enjeux

Axe 2.22 : Conserver le Chai (comptoir agricole) quai de Lesseps, vestige du 17e siècle

Ce sujet ne relève pas des compétences communales. Le Chai est la propriété de l'établissement public foncier local (EPFL) ; un organisme permettant aux collectivités

d'acquérir du foncier quand elles n'en ont pas les moyens ou quand les opérations sont trop importantes. Dans le cas présent, cette maîtrise foncière a été assurée pour le compte de la CAPB.

Une Conseillère de quartiers demande si la Ville sera en soutien sur les axes qui ne sont pas de sa compétence, comme celle de la conservation du Chai, afin que ces questions citoyennes ne soient pas oubliées. Jean-Baptiste Marinot répond que M. le Maire souhaite ardemment préserver ce Chai. Joseba Erremundeguy ajoute que ces questions citoyennes sont partagées par la Ville.

Axe 2.23 : Dépolluer les sites abandonnés autour du port avec un retour dans le domaine public

Ce sujet ne relève pas des compétences communales. La dépollution est une compétence de l'Etat. Le domaine portuaire a été délégué par la Région à la chambre de commerce et d'industrie (CCI). La Ville n'aura donc pas les outils pour accompagner le Conseil de quartiers dans la démarche.

Axe 2.24 : Etudier les différentes zones d'inondation, les risques et les solutions

Ce sujet ne relève pas des compétences communales. La compétence est portée pour partie par la CAPB, au travers de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), et pour partie par l'Etat, au travers des plans de prévention des risques inondation. Joseba Erremundeguy indique que la CAPB a lancé des études sur les risques d'inondation de St-Jean-Pied-de-Port à Bayonne. Les premiers résultats seront disponibles d'ici deux ou trois ans.

Marie-Anne Delobel, Conseillère municipale, constate que le Conseil de quartiers balaie un ensemble de compétences qui touche très concrètement les Bayonnais, mais avec des enjeux du ressort de l'agglomération. Elle prend l'exemple du quai Bergeret. S'il est choisi, elle demande s'il comptera pour un, trois ou quatre axes différents. Joseba Erremundeguy répond que le quai Bergeret pourra être inscrit à la feuille de route comme un axe fort, avec un ou plusieurs sous-axes. Elodie Cluzeau ajoute que le Conseil de quartiers peut décider de prioriser le quai Bergeret et de se concentrer uniquement sur trois ou quatre axes qui concernent l'ensemble des thèmes. Il n'est pas obligé de retenir 10 axes de travail. Le but n'est pas de chercher la quantité, mais l'intérêt de l'axe pour le Conseil de quartiers.

Marie-Anne Delobel demande si les axes de travail qui dépassent la durée du mandat seront transmis au Conseil de quartiers suivant. Joseba Erremundeguy répond que le Conseil de quartiers peut formuler une ambition qui se déclinera sur le court, moyen et long terme. Ces orientations seront transmises au prochain Conseil de quartiers, mais ne l'engageront pas. Christian Millet-Barbé ajoute que la Ville se saisira aussi de ces orientations et tiendra le prochain Conseil de quartiers, sans que cela ne diminue les capacités de celui-ci.

Elodie Cluzeau rappelle qu'après le choix des axes de travail, des groupes de travail seront constitués au sein du Conseil de quartiers pour leur mise en œuvre. La première étape sera

d'affiner avec les services compétents chaque axe pour préciser les besoins et les localiser afin d'atteindre les objectifs définis. Il pourra ensuite y avoir des études préalables, des expérimentations, des préfigurations. Christian Millet-Barbé souligne que la Ville devra trouver le moyen de continuer à informer les membres du Conseil de quartiers de l'évolution des axes de travail inscrits à la feuille de route, après la fin du mandat. Il ajoute que le Conseil de quartiers ne doit pas se brider, s'autocensurer.

3/ Présentation de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 3 – L'identité des quartiers – et échanges

Jean-Baptiste Marinot reprend les 24 propositions d'axes de travail regroupées dans trois enjeux prioritaires.

Enjeu 3.A – Informer et faire participer les habitants sur les projets municipaux en cours

Axe 3.1 : Informer les habitants et les associations sur les projets municipaux en cours et avoir la possibilité de participer aux réflexions en cours sur les aménagements, l'organisation de l'espace et des circulations (recherche de transparence, de concertation, de participation, d'éviter les doublons). Un sujet peut être l'avenir du quai de Lesseps (type de logements construits ?) - Comment répondre à ce grand besoin des habitants ?

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 3.17 : Informer sur l'état de la pollution à St-Bernard

Le sujet a déjà été évoqué.

Axe 3.20 : Créer un agenda des événements organisés par des associations (car manque d'associations) / concertation sur les dates d'animation (car concerts tous les soirs en été parfois, excès)

Cette action est déjà mise en œuvre par la Ville. David Tollis rappelle qu'un agenda est disponible sur le site de la Ville et sur d'autres supports. Ces supports pourront être présentés au Conseil de quartiers lors d'une prochaine réunion. Compte-tenu du besoin exprimé, il apparaît que la Ville doit s'améliorer sur ce point.

Axe 3.22 : Faire une enquête sur les besoins des habitants en termes de services

Les services n'ont pas su identifier la nature des services concernés, d'où la difficulté à répondre à cet axe.

Une Conseillère de quartiers pense que ce point concerne les habitants des quartiers excentrés qui disposent de peu de commerces et de services administratifs. Jean-Baptiste Marinot répond que le sujet des commerces de proximité, qui revient dans plusieurs Conseils de quartiers, est toujours difficile. La Ville est fortement mobilisée dans l'accompagnement de l'implantation de commerces, puisqu'elle doit créer les conditions de leur succès en trouvant des mixités fonctionnelles c'est-à-dire en mêlant les travailleurs et les résidents. Christian Millet-Barbé évoque une expérience menée il y a deux mandats, de

décentralisation de quelques services administratifs dans un local situé au 3bis de la cité Breuer. Ce local a fermé au bout de deux ans. Les habitants disaient vouloir continuer à aller en centre-ville de Bayonne.

Enjeu 3.B – Décloisonner les quartiers : navette inter-quartiers, services municipaux de proximité

Axe 3.10 : Faire connaître la MVC St-Etienne, peu connue par les habitants du secteur. En faire le lieu de rencontre dont le quartier a besoin

Ce point rejoint l'axe 3.20. La Ville s'engage à travailler avec la MVC pour améliorer la communication et la promouvoir de manière différente.

Une Conseillère de quartiers considère être bien informée sur la MVC. Jean-Baptiste Marinot répond que les nouveaux arrivants n'ont apparemment pas toujours accédé à l'information ou bien ne l'ont pas cherchée.

Axe 3.11 : Installer des services publics de proximité dans certains quartiers, plusieurs fois par semaine

Ce point a déjà été évoqué.

Axe 3.12 : Organiser une fête des quartiers

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 3.15 : Reprendre l'étude de Claude Duhau sur la création d'un chemin de randonnée entre le chemin de halage et le moulin de Bacheforès

L'étude n'a pas été retrouvée pour le moment. La Ville continue à chercher.

Axe 3.18 : Pallier au manque de stationnement dans les nouvelles résidences

La Ville intervient déjà, en travaillant sur la place de la voiture dans les opérations immobilières et le domaine public attenant. Il faut peut-être aller plus loin.

Axe 3.19 : Développer les réseaux infrastructures avant de construire davantage : exemple de la bétonisation qui continue à Arrousets (3 immeubles en cours, circulation saturée) - Comment gérer la pression immobilière, le besoin de logements quand les accès routiers sont déjà saturés ?

La Ville intervient déjà. Le PLU et les permis de construire sont accordés après une analyse des infrastructures associées. Si elles ne sont pas en capacité d'absorber le flux généré, le permis peut être refusé. Sur d'autres opérations, la Ville n'attend pas d'avoir l'infrastructure pour réaliser des constructions. Chemin de Trouillet par exemple, la Ville savait que chacune des opérations menées permettrait de récupérer une partie du foncier et, petit à petit, d'élargir la route et de créer de vrais trottoirs.

Axe 3.2 : Décloisonner les quartiers de la rive droite qui paraissent isolés (liaison cyclable rive droite, manque de continuité)

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 3.21 : Encourager et développer des commerces de proximité dans les quartiers périphériques

Ce point a déjà été évoqué. La Ville ne peut pas décréter les commerces, mais elle essaie de créer des polarités. Christian Millet-Barbé rappelle que le sujet est difficile. Il prend l'exemple des commerces qui se sont installés face à la maison du Séqué. Ils ont coulé très vite du fait de l'absence de clientèle suffisante et de certains « conflits d'usage », comme des horaires inadaptés. Les lieux sont maintenant occupés par des activités de soin.

Axe 3.23 : Créer des commerces ambulants ou des marchés de quartier

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services. Cet axe est peut-être plus facile à réaliser que l'axe 3.21.

Axe 3.24 : Développer un pôle de services à St-Bernard vers chez Mattin

Le sujet a été évoqué précédemment.

Axe 3.6 : Créer des navettes gratuites entre Arrousets et St-Esprit et un meilleur cadencement des bus (St-Bernard-Biarritz en 90mn). Existence d'une sorte de frontière difficile à franchir entre St-Frédéric et Arrousets

Le sujet a été évoqué précédemment. L'idée est de travailler des propositions qui seront portées avec force par le Conseil de quartiers et la Ville auprès du syndicat des mobilités, à l'écoute de ce genre de propositions.

Axe 3.9 : Faire connaître la grande diversité culturelle du quartier - développer des espaces publics de rencontre, des lieux de réunion

Aucune difficulté technique forte n'a été soulevée par les services.

Enjeu 3.C – Valoriser le patrimoine : l'histoire locale, le patrimoine architectural, l'identité culturelle des quartiers

Axe 3.13 : Conserver la vocation culturelle et associative de l'ancien Atalante

Le sujet a déjà été évoqué.

Axe 3.14 : Mettre en valeur les bâtiments historiques et les chemins patrimoniaux (visites par des guides, élargir le périmètre historique, communiquer avec les habitants – panneaux, courriers, journal de la ville - ouvrir lieux privés volontaires pour les journées du patrimoine)

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 3.16 : Faire découvrir les fermes maraichères de Bayonne intra-muros

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services. Des initiatives existent déjà, notamment dans les hauts de Bayonne.

Axe 3.4 : Mettre plus en valeur l'histoire locale avec des panneaux d'information historique (Bayonne ville d'art et d'histoire), la création de musée historique de quartier (St Esprit ?)

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services. Des outils existent pour les développer, les promouvoir.

Axe 3.5 : Créer des randonnées du patrimoine (villa Bourbaki, chemin de Fortune - perception de l'octroi, chemin de Madame) pour la découverte patrimoine en dehors de l'hyper-centre

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 3.7 : Créer un chemin du patrimoine (St-Bernard, comptoir agricole, lavoir, rue de la gendarmerie)

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

Axe 3.8 : Faire connaître les moulins (moulins de l'Adour, les gabarres, moulins de St-Bernard). Thème de randonnée : l'architecture des frères Gomez

Aucune difficulté technique particulière n'a été soulevée par les services.

3.D – Autres enjeux

Axe 3.3 : Expérimenter le sens unique sur Arrousets

Le sujet a déjà été évoqué.

Jean-Baptiste Marinot conclut en indiquant que les services ont été impressionnés par l'éventail assez large des sujets exprimés par le Conseil de quartiers.

Elodie Cluzeau demande si les participants souhaitent apporter des précisions ou questionner les services. Aucune question complémentaire n'est posée.

Marie-Anne Delobel remercie les services pour leur mobilisation et l'important travail de fond qui a été fourni dans un temps très contraint. Jean-Baptiste Marinot confirme qu'il s'agit d'un travail collégial porté par tous les services.

Une Conseillère de quartiers remercie la Ville pour toutes les informations fournies. Elle évoque le lavoir, qui semble avoir été oublié. David Tollis répond qu'il figure dans les propositions. L'enjeu est bien de le valoriser, ainsi que l'ensemble du site. Jean-Baptiste Marinot répond qu'il n'y a pas de difficultés particulières et que la Ville a reçu une subvention pour assurer la remise en état de ce lavoir, un de seul sur la côté encore utilisé comme tel.

4/ Proposition de sujets par la Ville

Joseba Erremundeguy indique que 286 propositions d'axes de travail formulées par les quatre Conseils de quartiers ont été étudiées. Il remercie la mission Conseils de quartiers pour tout le travail réalisé afin de faire vivre le dispositif.

Il rappelle qu'en complément de ces axes, comme prévu dans la charte, la Ville pourra solliciter le Conseil de quartiers sur certains sujets, dans le cours du mandat.

Ces sujets pourraient concerner, à l'échelle de la Ville :

- Le projet de développement durable. La première phase consiste à se projeter à horizon 2030/2050 pour recueillir les éléments d'anticipation sur les évolutions à venir et leurs impacts sur la Ville. La seconde phase sera dynamique. Le travail de prospective se poursuivra pour adapter les actions au fil de l'eau et préparer la suite ;
- Le développement urbain. La Ville souhaite recueillir l'avis du Conseil de quartiers sur la manière d'envisager la ville de demain ;
- Le schéma directeur des espaces publics. Il s'agit de planifier l'aménagement des espaces, la place des piétons, etc. à l'échelle des quartiers et de la Ville.

Il s'agirait ainsi de temps d'information-discussion organisés avec les services concernés, à l'initiative de la Ville.

Christian Millet-Barbé évoque également l'exemple du quai de Lesseps. Son aménagement futur ne pourra pas se faire sans concertation avec le Conseil de quartiers.

Il s'associe aux remerciements adressés aux services. Il trouve que beaucoup de propositions du Conseil de quartiers sont en vert et souligne à ce titre leur intérêt pour constituer la feuille de route lors de la prochaine réunion.

Conclusion

Marie-Anne Delobel demande comment les membres du Conseil de quartiers absents aujourd'hui auront connaissance des éléments présentés. Elodie Cluzeau indique qu'un compte-rendu détaillé sera rédigé et diffusé à tous les membres. Elle précise que les tableaux de suivi de l'analyse des propositions remis en séance figureront en annexes. Elle invite également les membres à échanger entre eux d'ici la prochaine réunion. Elle rappelle que lors de la réunion de mai, le Conseil de quartiers choisira collectivement les axes de travail de sa feuille de route. David Tollis ajoute que les services seront présents et pourront apporter de nouvelles précisions si besoin.

Un Conseiller de quartiers demande si les membres pourraient choisir leurs idées et les transmettre par mail. Joseba Erremundeguy répond que la Ville souhaite privilégier une méthode de travail collective, afin de favoriser les échanges et l'émergence d'idées partagées. Cela n'empêche pas chaque membre de réfléchir aux axes qui lui semblent

prioritaires, afin de les mettre en débat lors de la prochaine réunion. Christian Millet-Barbé ajoute que la méthode de travail doit être identique pour tous les Conseils de quartiers.

Christian Millet-Barbé indique que la prochaine réunion du Conseil de quartiers se tiendra le 11 mai et que la réunion de Bureau aura lieu avant le 4 mai. Il remercie les participants.

Annexe 1 - Liste des participants

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Monsieur	Arosteguy	Nicolas	Citadelle	<i>Excusé</i>
Madame	Castaing	Annick	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présente</i>
Madame	Dalla Torre	Carole	Saint-Bernard	<i>Excusée</i>
Monsieur	Davant	André	Arrousets	<i>Excusé</i>
Madame	Deyherabehre	Isabelle	Arrousets	<i>Excusée</i>
Monsieur	Driollet	Etienne	Citadelle	<i>Présent</i>
Madame	Driollet	Lisa	Citadelle	<i>Présente</i>
Monsieur	Dussidour	Yves	Saint-Bernard	<i>Présent</i>
Monsieur	Giblin	Patrick	Saint-Bernard	<i>Excusé</i>
Monsieur	Indaburu	Jean-Marie	Arrousets	<i>Présent</i>
Madame	Landriau	Stéphanie	Saint-Bernard	<i>Excusée</i>
Madame	Laveuve	Liliane	Citadelle	<i>Présente</i>
Madame	Michel-Poisson	Marie-Hélène	Arrousets	<i>Présente</i>
Monsieur	Mohamedi	Karim	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Excusé</i>
Monsieur	Prieur	Christian	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présent</i>
Madame	Raynaud	Laëtitia	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présente</i>
COLLEGE ACTEURS LOCAUX				
ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Dalia	Françoise	Le vigilant	<i>Présente</i>
Monsieur	de la Morinerie	Michel	Saint Esprit sur le pont	<i>Présent</i>
Madame	Giordano	Prunelle	Site Saint Bernard - Comité local de Bayonne - Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs	<i>Excusée</i>
Madame	Gouzil	Noémie	Spacejunk	<i>Excusée</i>
Monsieur	Iraola	François	Association Préservation Saint Bernard	<i>Excusé</i>
Monsieur	Mattera	Guy	Association des Professionnels du quartier Saint Esprit	<i>Présent</i>
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Barthelemy	Jean-Louis	Restaurant Bidaian	<i>Excusé</i>
Madame	Lacaze	Caroline	Pizzeria Chez Karo	<i>Excusée</i>
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Brocard	Juliette	Conseillère municipale membre de l'opposition	<i>Excusée</i>
Madame	Delobel	Marie-Anne	Conseillère municipale de la majorité	<i>Présente</i>
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	<i>Présent</i>
Monsieur	Millet-Barbé	Christian	Adjoint de quartier	<i>Présent</i>

Participaient également : David Tollis, Directeur général des services, Jean-Baptiste Marinot - Directeur général adjoint en charge des services techniques, Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne

Annexe 3 – Tableau de suivi de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 2 - Les enjeux de la transition écologique et énergétique

Annexe 2 – Tableau de suivi de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 1 - Le vivre ensemble et le lien social

THEME 1- LE VIVRE ENSEMBLE ET LE LIEN SOCIAL : 3 enjeux prioritaires - 12 propositions d'axes de travail

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS Intitulé de l'axe de travail	CRITERES				ANALYSE VILLE	CHOIX FEUILLE DE ROUTE
			Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)		
1.A- Créer des toilettes publiques								
1.A	1.1	1.1- Créer des toilettes publiques type sanisette, côté Bergeret, au pied du pont de Grenet et haut de la rue Maubec et Arrousets, les abords de la gare, la place de la république	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B- Développer l'animation de quartiers, le lien social, le vivre ensemble (créer des maisons de quartiers, organiser des jeux inter-quartiers, créer un city-stade, utiliser l'Atalante)								
1.B	1.11	1.11- Réaliser un état des lieux de la voirie piétonne sur St Bernard, axe Laharie, où les trottoirs étroits compliquent les déplacements	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B	1.12	1.12- Organiser des jeux inter-quartiers pour créer une dynamique et une identité à chaque quartier	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B	1.2	1.2- Créer des maisons de quartier à St Bernard et à Arrousets (lieu pour les associations + présence hebdomadaire de services publics)	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
1.B	1.3	1.3- Développer une piste cyclable sur tous les quais de l'Adour, ce qui relierait les quatre quartiers.	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B	1.4	1.4- Etudier la mise en sens unique de la rue d'Arrousets	Oui	Oui	A confirmer	Oui	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
1.B	1.5	1.5- Etudier la création de chemins de randonnée	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B	1.7	1.7- Créer un city stade avec un fronton sur St Bernard et Arrousets	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B	1.8	1.8- Créer une maison de quartier dans les locaux de l'ancienne Atalante et /ou un lieu culturel, atelier pour enfants, etc	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
1.B	1.9	1.9- Créer une piste cyclable axe pont St Esprit/ haut Maubec	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
1.B	1.6	1.6- Etudier la faisabilité et les conséquences de la suppression de la circulation sur le pont St Esprit comme ce fut le cas pendant les travaux, pour décongestionner le quartier notamment la gare)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.C- Etudier la gentrification / avoir une vraie réflexion sur ce sujet (inquiétude sur l'augmentation des prix de l'immobilier, le maintien du lien et de la mixité sociale) / étudier des pistes comme la préemption								
1.C	1.10	1.10- Faire une étude sur la gentrification de St Esprit, suite au renouvellement total de la population	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Annexe 3 – Tableau de suivi de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 2 - Les enjeux de la transition écologique et énergétique

THEME 2- LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : 4 enjeux prioritaires - 24 propositions d'axes de travail

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	CRITERES				ANALYSE VILLE	CHOIX FEUILLE DE ROUTE
		Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Rapport aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)		
2.A- Renforcer la nature en ville (végétaliser les espaces, faire participer les citoyens aux plantations)								
2.A	2.1	2.1- Végétaliser le quai Bergeret	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.A	2.5	2.5- Planter plus d'arbres	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.A	2.6	2.6- Créer un « jardin citoyen » sur espace public (laisser un espace où les gens viennent planter ce qu'ils veulent, sans que l'espace soit associatif ou un jardin partagé)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.A	2.7	2.7- Augmenter le nombre de composteurs / voir si une collecte collective des composts est possible	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.A	2.8	2.8- Habiller les poubelles	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition en lien avec une compétence communautaire pour échanges avec la CAPB	
2.B- Améliorer et optimiser l'éclairage public								
2.B	2.10	2.10- Revoir l'éclairage chemin Laharie	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.B	2.9	2.9- Etudier la diminution de la pollution lumineuse (éclairage led, etc.)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C- Mieux se déplacer, fluidifier et favoriser les mobilités douces (vélo, piéton, bus) : améliorer les cheminements piétons, améliorer les circulations vélos, améliorer la signalétique des pistes cyclables, relier les quartiers du Conseil de quartiers								
2.C	2.11	2.11- Aménager le quai Bergeret (piétons, pistes cyclables)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.12	2.12- Créer un lien piéton/vélo entre le chemin de Fortune et le passage existant sous le pont de l'autoroute à St Frédéric (ce lien d'environ 300m constituerait un raccourci entre Arrousets et le centre-ville)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.13	2.13- Créer un raccourci entre le chemin Trouillet et le bois d'Arrousets pour éviter un détour	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.14	2.14- Créer la continuité de la piste cyclable entre St Bernard et le sud des landes	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.15	2.15- Aménager des pistes cyclables qui soient pratiques pour la vie quotidienne	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.16	2.16- Remettre en état le chemin de halage entre St-Frédéric et Arrousets	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
2.C	2.17	2.17- Etudier la circulation/voirie pour rejoindre la rue d'Arrousets à St-Esprit (voie très dangereuse et très passante – à l'étude : passer en sens unique, dans le sens sud des landes vers Bayonne)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
2.C	2.18	2.18- Créer des voies centrales banalisées (chemin Trouillet, rue d'Arrousets)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.19	2.19- Améliorer la signalétique des pistes cyclable et la signalétique directionnelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.20	2.20- Développer la fréquence des transports en commun à Arrousets et St Bernard (une seule ligne sur ce quartier avec un bus par heure)	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition en lien avec une compétence communautaire pour échanges avec la CAPB	
2.C	2.21	2.21- Etudier les sens de circulation à Arrousets et St Bernard, zones pavillonnaires pour désengorger les villes (sens entrant ou sens sortant) et remettre en état des routes si nécessaires avant d'envisager la circulation	Oui	Oui	A confirmer	Oui	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
2.C	2.3	2.3- Créer des randonnées urbaines (boucles entre les quartiers)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.4	2.4- Créer une passerelle entre le rail bayonnais et le square Marquisat	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

THEME 2- LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : 4 enjeux prioritaires - 24 propositions d'axes de travail

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	CRITERES				ANALYSE VILLE	CHOIX FEUILLE DE ROUTE
		Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)		
2.D- Créer des lieux de rassemblement pour se retrouver								
2.D	2.2	2.2- Aménager un espace vert public à Arrousets	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.E Autres								
2.E	2.22	2.22- Conserver le Chai (comptoir agricole) quai de Lesseps, vestige du 17e siècle	Non	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
2.E	2.23	2.23- Dépolluer les sites abandonnés autour du port avec un retour dans le domaine public	Non	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
2.E	2.24	2.24- Etudier les différentes zones d'inondation, les risques et les solutions	Non	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Annexe 4 – Tableau de suivi de l'analyse des propositions d'axes sur le thème 3 - L'identité des quartiers

THEME 3- L'IDENTITE DES QUARTIERS : 3 enjeux prioritaires - 24 propositions d'axes de travail

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS Intitulé de l'axe de travail	CRITERES				ANALYSE VILLE	CHOIX FEUILLE DE ROUTE
			Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)		
3-A- Informer et faire participer les habitants sur les projets municipaux en cours								
3.A	3.1	3.1- Informer les habitants et les associations sur les projets municipaux en cours et avoir la possibilité de participer aux réflexions en cours sur les aménagements, l'organisation de l'espace et des circulations (recherche de transparence, de concertation, de participation, d'éviter les doublons). Un sujet peut être l'avenir du quai de Lesseps (type de logements construits ?) - Comment répondre à ce grand besoin des habitants ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.A	3.17	3.17- Informer sur l'état de la pollution à St-Bernard	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.A	3.20	3.20- Créer un agenda des événements organisés par des associations (car manque d'associations) / concertation sur les dates d'animation (car concerts tous les soirs en été parfois, excès)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition déjà mise en œuvre par la Ville	Hors choix
3.A	3.22	3.22- Faire une enquête sur les besoins des habitants en termes de services	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.B- Décloisonner les quartiers : navettes inter-quartiers, services municipaux de proximité								
3.B	3.10	3.10- Faire connaître la MVC St-Etienne, peu connue par les habitants du secteur. En faire le lieu de rencontre dont le quartier a besoin	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition déjà mise en œuvre par la Ville	Hors choix
3.B	3.11	3.11- Installer des services publics de proximité dans certains quartiers, plusieurs fois par semaine	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.B	3.12	3.12- Organiser une fête des quartiers	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.B	3.15	3.15- Reprendre l'étude de Claude Duhau sur la création d'un chemin de randonnée entre le chemin de halage et le moulin de Bacheforés	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.B	3.18	3.18 - Pallier au manque de stationnement dans les nouvelles résidences	Oui	Oui	A confirmer	A confirmer	Proposition déjà mise en œuvre par la Ville	Hors choix
3.B	3.19	3.19- Développer les réseaux infrastructures avant de construire davantage : exemple de la bétonisation qui continue à Arroussets (3 immeubles en cours, circulation saturée) - Comment gérer la pression immobilière, le besoin de logements quand les accès routiers sont déjà saturés ?	Oui	Oui	A confirmer	Non	Proposition déjà mise en œuvre par la Ville	Hors choix
3.B	3.2	3.2- Décloisonner les quartiers de la rive droite qui paraissent isolés (liaison cyclable rive droite, manque de continuité)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.B	3.21	3.21- Encourager et développer des commerces de proximité dans les quartiers périphériques	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.B	3.23	3.23- Créer des commerces ambulants ou des marchés de quartier	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.B	3.24	3.24- Développer un pôle de services à St-Bernard vers chez Mattin	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.B	3.6	3.6- Créer des navettes gratuites entre Arroussets et St-Esprit et un meilleur cadencement des bus (St-Bernard-Biarritz en 90mn). Existence d'une sorte de frontière difficile à franchir entre St-Frédéric et Arroussets	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition en lien avec une compétence communautaire pour échanges avec la CAPB	
3.B	3.9	3.9- Faire connaître la grande diversité culturelle du quartier - développer des espaces publics de rencontre, des lieux de réunion	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

THEME 3- L'IDENTITE DES QUARTIERS : 3 enjeux prioritaires - 24 propositions d'axes de travail

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS Intitulé de l'axe de travail	CRITERES				ANALYSE VILLE	CHOIX FEUILLE DE ROUTE
			Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)		
3-C- Valoriser le patrimoine : l'histoire locale, le patrimoine architectural, l'identité culturelle des quartiers								
3.C	3.13	3.13- Conserver la vocation culturelle et associative de l'ancien Atalante	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.C	3.14	3.14- Mettre en valeur les bâtiments historiques et les chemins patrimoniaux (visites par des guides, élargir le périmètre historique, communiquer avec les habitants –panneaux, courriers, journal de la ville - ouvrir lieux privés volontaires pour les journées du patrimoine)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.C	3.16	3.16- Faire découvrir les fermes maraichères de Bayonne intra muros	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.C	3.4	3.4- Mettre plus en valeur l'histoire locale avec des panneaux d'information historique (Bayonne ville d'art et d'histoire), la création de musée historique de quartier (st esprit ?)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.C	3.5	3.5- Créer des randonnées du patrimoine (villa Bourbaki, chemin de Fortune - perception de l'octroi, chemin de Madame) pour la découverte patrimoine en dehors de l'hyper-centre	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.C	3.7	3.7- Créer un chemin du patrimoine (St-Bernard, comptoir agricole, lavoir, rue de la gendarmerie)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.C	3.8	3.8- Faire connaître les moulins (moulins de l'Adour, les gabarres, moulins de St-Bernard). Thème de randonnée : l'architecture des frères Gomez	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.D Autre								
3.D	3.3	3.3- Expérimenter le sens unique sur Arroussets	Oui	Oui	A confirmer	Oui	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Annexe 5 – Présentation projetée

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

Mercredi 6 avril 2022

The logo for Bayonne BAIONA-PAYS BASQUE is located in the bottom right corner. It features the word "Bayonne" in a stylized font where the "B" is green and the rest of the letters are red. A small green asterisk is positioned to the right of the "e". Below "Bayonne", the words "BAIONA-PAYS BASQUE" are written in a smaller, green, sans-serif font. The entire logo is contained within a white, rounded rectangular shape with a slight shadow.

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour

- Présentation par les services municipaux de l'analyse des axes de travail identifiés par le Conseil de quartiers et proposition de sujets
- Échanges et préparation des choix au regard des critères

Introduction

Une feuille de route élaborée par Conseil de quartiers en 5 étapes et 4 réunions

Réunion plénière
Janvier

① **Construction d'un état des lieux du territoire selon les 3 thèmes de la charte : le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers** (atouts, contraintes, potentialités, vulnérabilités) 🗨️👉 **Des premières idées → participation au budget participatif.**

Réunion plénière
Février

② A partir de cet état des lieux, **choix des idées soumises au budget participatif, identification d'axes de travail et priorisation des enjeux selon 3 critères : le degré d'intérêt général, les enjeux de la transition écologique et la gestion de la temporalité.**

Mars

③ Analyse des propositions d'axes de travail par la Ville.

Réunions plénières
Avril/ Mai

④ Présentation de l'analyse et proposition de sujets soumis à concertation, débat et validation de la feuille de route (choix de 1 à 10 axes max).

Juin/Juillet

⑤ **Formalisation de la feuille de route, vote du Conseil municipal et publication**

Déroulé de la séance

- **18h30-18h45** : Accueil / Introduction
- **18h45 –19h35** :
- **Présentation de l'analyse des propositions d'axes du thème 1** – Le vivre ensemble et le lien social
- **Échanges et présélection** des propositions qui peuvent être intégrées et qui font l'unanimité
- **19h35-20h25** :
- **Présentation de l'analyse des propositions d'axes du thème 2** – Les enjeux de la transition écologique et énergétique
- **Échanges et présélection** des propositions peuvent être intégrées et qui font l'unanimité
- **20h25-21h15** :
- **Présentation de l'analyse des propositions d'axes du thème 3** – L'identité des quartiers
- **Échanges et présélection** des propositions peuvent être intégrées et qui font l'unanimité
- **21h15-21h30** : Synthèse / Conclusion

1/ Présentation de l'analyse des propositions, échanges et présélection par thème

Thème 1

Le vivre ensemble et le lien social

Enjeu prioritaire dégagé

1.A- Créer des toilettes publiques

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
1.A	1.1	1.1- Créer des toilettes publiques type sanisette, côté Bergeret, au pied du pont de Grenet et haut de la rue Maubec et Arrousets, les abords de la gare, la place de la république	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Enjeu prioritaire dégagé

**1.B- Développer
l'animation de quartiers,
le lien social, le vivre
ensemble**

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
1.B	1.11	1.11- Réaliser un état des lieux de la voirie piétonne sur St Bernard, axe Laharie, où les trottoirs étroits compliquent les déplacements	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B	1.12	1.12- Organiser des jeux inter-quartiers pour créer une dynamique et une identité à chaque quartier	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B	1.2	1.2- Créer des maisons de quartier à St Bernard et à Arrousets (lieu pour les associations + présence hebdomadaire de services publics)	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
1.B	1.3	1.3- Développer une piste cyclable sur tous les quais de l'Adour, ce qui relierait les quatre quartiers.	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B	1.4	1.4- Etudier la mise en sens unique de la rue d'Arrousets	Oui	Oui	A confirmer	Oui	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
1.B	1.5	1.5- Etudier la création de chemins de randonnée	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
1.B	1.7	1.7- Créer un city stade avec un fronton sur St Bernard et Arrousets	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
1.B	1.8	1.8- Créer une maison de quartier dans les locaux de l'ancienne Atalante et /ou un lieu culturel, atelier pour enfants, etc	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
1.B	1.9	1.9- Créer une piste cyclable axe pont St Esprit/ haut Maubec	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
1.B	1.6	1-6- Etudier la faisabilité et les conséquences de la suppression de la circulation sur le pont St Esprit comme ce fut le cas pendant les travaux, pour décongestionner le quartier notamment la gare)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Enjeu prioritaire dégagé

**1.C- Etudier la
gentrification / avoir une
vraie réflexion sur ce
sujet**

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
1.C	1.10	1.10- Faire une étude sur la gentrification de St Esprit, suite au renouvellement total de la population	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Présélection – Rappel des critères

- Une proposition d'axe ayant reçu une **analyse favorable** de la Ville
- L'intérêt **général**
- Les enjeux de la **transition** écologique et énergétique
- La gestion de la **temporalité** (*2 ans de mandat*)

Thème 2

Les enjeux de la transition écologique et énergétique

Enjeu prioritaire dégagé

2.A- Renforcer la nature en ville

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
2.A	2.1	2.1- Végétaliser le quai Bergeret	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.A	2.5	2.5- Planter plus d'arbres	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.A	2.6	2.6- Créer un « jardin citoyen » sur espace public (laisser un espace où les gens viennent planter ce qu'ils veulent, sans que l'espace soit associatif ou un jardin partagé)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
2.A	2.7	2.7- Augmenter le nombre de composteurs / voir si une collecte collective des composts est possible	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.A	2.8	2.8- Habiller les poubelles	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition en lien avec une compétence communautaire pour échanges avec la CAPB	

Enjeu prioritaire dégagé

2.B- Améliorer et optimiser l'éclairage public

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
2.B	2.10	2.10- Revoir l'éclairage chemin Laharie	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.B	2.9	2.9- Etudier la diminution de la pollution lumineuse (éclairage led, etc.)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Enjeu prioritaire dégagé

**2.C- Mieux se déplacer,
fluidifier et favoriser les
mobilités douces**

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
2.C	2.11	2.11- Aménager le quai Bergeret (piétons, pistes cyclables)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.12	2.12- Créer un lien piéton/vélo entre le chemin de Fortune et le passage existant sous le pont de l'autoroute à St Frédéric (ce lien d'environ 300m constituerait un raccourci entre Arrousets et le centre-ville)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.13	2.13- Créer un raccourci entre le chemin Trouillet et le bois d'Arrousets pour éviter un détour	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
2.C	2.14	2.14- Créer la continuité de la piste cyclable entre St Bernard et le sud des landes	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.15	2.15- Aménager des pistes cyclables qui soient pratiques pour la vie quotidienne	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.16	2.16- Remettre en état le chemin de halage entre St-Frédéric et Arroussets	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
2.C	2.17	2.17- Etudier la circulation/voirie pour rejoindre la rue d'Arrousets à St-Esprit (voie très dangereuse et très passante – à l'étude : passer en sens unique, dans le sens sud des landes vers Bayonne)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
2.C	2.18	2.18- Créer des voies centrales banalisées (chemin Trouillet, rue d'Arrousets)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.19	2.19- Améliorer la signalétique des pistes cyclable et la signalétique directionnelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
2.C	2.20	2.20- Développer la fréquence des transports en commun à Arrousets et St Bernard (une seule ligne sur ce quartier avec un bus par heure)	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition en lien avec une compétence communautaire pour échanges avec la CAPB	
2.C	2.21	2.21- Etudier les sens de circulation à Arrousets et St Bernard, zones pavillonnaires pour désengorger les villes (sens entrant ou sens sortant) et remettre en état des routes si nécessaires avant d'envisager la circulation	Oui	Oui	A confirmer	Oui	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
2.C	2.3	2.3- Créer des randonnées urbaines (boucles entre les quartiers)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
2.C	2.4	2.4- Créer une passerelle entre le rail bayonnais et le square Marquisat	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Enjeu prioritaire dégagé

2.D- Créer des lieux de rassemblement pour se retrouver

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
2.D	2.2	2.2- Aménager un espace vert public à Arrousets	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Enjeu prioritaire dégagé

2.E Autres

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
2.E	2.22	2.22- Conserver le Chai (comptoir agricole) quai de Lesseps, vestige du 17e siècle	Non	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
2.E	2.23	2.23- Dépolluer les sites abandonnés autour du port avec un retour dans le domaine public	Non	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
2.E	2.24	2.24- Etudier les différentes zones d'inondation, les risques et les solutions	Non	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Présélection – Rappel des critères

- Une proposition d'axe ayant reçu une **analyse favorable** de la Ville
- L'intérêt **général**
- Les enjeux de la **transition** écologique et énergétique
- La gestion de la **temporalité** (*2 ans de mandat*)

Thème 3

L'identité des quartiers

Enjeu prioritaire dégagé

**3-A- Informer et faire
participer les habitants
sur les projets
municipaux en cours**

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
3.A	3.1	3.1- Informer les habitants et les associations sur les projets municipaux en cours et avoir la possibilité de participer aux réflexions en cours sur les aménagements, l'organisation de l'espace et des circulations (recherche de transparence, de concertation, de participation, d'éviter les doublons). Un sujet peut être l'avenir du quai de Lesseps (type de logements construits ?) - Comment répondre à ce grand besoin des habitants ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.A	3.17	3.17- Informer sur l'état de la pollution à St-Bernard	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
3.A	3.20	3.20- Créer un agenda des événements organisés par des associations (car manque d'associations) / concertation sur les dates d'animation (car concerts tous les soirs en été parfois, excès)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition déjà mise en œuvre par la Ville	Hors choix
3.A	3.22	3.22- Faire une enquête sur les besoins des habitants en termes de services	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Enjeu prioritaire dégagé

3.B- Décloisonner les quartiers

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
3.B	3.10	3.10- Faire connaître la MVC St-Etienne, peu connue par les habitants du secteur. En faire le lieu de rencontre dont le quartier a besoin	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition déjà mise en œuvre par la Ville	Hors choix
3.B	3.11	3.11- Installer des services publics de proximité dans certains quartiers, plusieurs fois par semaine	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.B	3.12	3.12- Organiser une fête des quartiers	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
3.B	3.15	3.15- Reprendre l'étude de Claude Duhau sur la création d'un chemin de randonnée entre le chemin de halage et le moulin de Bacheforès	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.B	3.18	3.18 - Pallier au manque de stationnement dans les nouvelles résidences	Oui	Oui	A confirmer	A confirmer	Proposition déjà mise en œuvre par la Ville	Hors choix
3.B	3.19	3.19- Développer les réseaux infrastructures avant de construire davantage : exemple de la bétonisation qui continue à Arrousets (3 immeubles en cours, circulation saturée) - Comment gérer la pression immobilière, le besoin de logements quand les accès routiers sont déjà saturés ?	Oui	Oui	A confirmer	Non	Proposition déjà mise en œuvre par la Ville	Hors choix

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
3.B	3.2	3.2- Décloisonner les quartiers de la rive droite qui paraissent isolés (liaison cyclable rive droite, manque de continuité)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.B	3.21	3.21- Encourager et développer des commerces de proximité dans les quartiers périphériques	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.B	3.23	3.23- Créer des commerces ambulants ou des marchés de quartier	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
3.B	3.24	3.24- Développer un pôle de services à St-Bernard vers chez Mattin	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.B	3.6	3.6- Créer des navettes gratuites entre Arroussets et St-Esprit et un meilleur cadencement des bus (St-Bernard-Biarritz en 90mn). Existence d'une sorte de frontière difficile à franchir entre St-Frédéric et Arroussets	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition en lien avec une compétence communautaire pour échanges avec la CAPB	
3.B	3.9	3.9- Faire connaître la grande diversité culturelle du quartier - développer des espaces publics de rencontre, des lieux de réunion	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Enjeu prioritaire dégagé

3-C- Valoriser le patrimoine

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
3.C	3.13	3.13- Conserver la vocation culturelle et associative de l'ancien Atalante	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix
3.C	3.14	3.14- Mettre en valeur les bâtiments historiques et les chemins patrimoniaux (visites par des guides, élargir le périmètre historique, communiquer avec les habitants – panneaux, courriers, journal de la ville - ouvrir lieux privés volontaires pour les journées du patrimoine)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.C	3.16	3.16- Faire découvrir les fermes maraichères de Bayonne intra muros	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
3.C	3.4	3.4- Mettre plus en valeur l'histoire locale avec des panneaux d'information historique (Bayonne ville d'art et d'histoire), la création de musée historique de quartier (st esprit ?)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.C	3.5	3.5- Créer des randonnées du patrimoine (villa Bourbaki, chemin de Fortune - perception de l'octroi, chemin de Madame) pour la découverte patrimoine en dehors de l'hyper-centre	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.C	3.7	3.7- Créer un chemin du patrimoine (St-Bernard, comptoir agricole, lavoir, rue de la gendarmerie)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	
3.C	3.8	3.8- Faire connaître les moulins (moulins de l'Adour, les gabarres, moulins de St-Bernard). Thème de randonnée : l'architecture des frères Gomez	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour mise en œuvre	

Enjeu prioritaire dégagé

3.D Autre

Axes de travail proposés

Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail	Compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Analyse Ville	Choix feuille de route
3.D	3.3	3.3- Expérimenter le sens unique sur Arrousets	Oui	Oui	A confirmer	Oui	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	Hors choix

Présélection – Rappel des critères

- Une proposition d'axe ayant reçu une **analyse favorable** de la Ville
- L'intérêt **général**
- Les enjeux de la **transition** écologique et énergétique
- La gestion de la **temporalité** (*2 ans de mandat*)

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

2/ Proposition de sujets par la Ville

Au cours du mandat du Conseil de quartiers, la Ville pourra organiser **des temps d'information-discussion** sur les sujets suivants :

- **A l'échelle de la Ville :**
 - **Le projet de développement durable** : quelles perspectives pour Bayonne aux échéances 2030 et 2050 ?
 - **Le développement urbain** : comment envisager la ville de demain, préserver ce qui est nécessaire, révéler des sites qui ont du potentiel et les faire évoluer ?
 - **Le schéma directeur des espaces publics** : quels sont les enjeux de Bayonne en matière d'espaces publics : équilibre des quartiers, qualité d'aménagement... ?

Conclusion



A noter : prochaines rencontres

- **Réunion du Bureau** : 4 mai 2022 de 13h à 14h à la Mairie
- **Réunion plénière du Conseil de quartiers** : 11 mai de 18h30 à 21h30 salle Sainte Ursule